

GREFFE RÉNALE AVEC DONNEUR VIVANT : 6 PATIENTS OPÉRÉS EN MEME TEMPS, UNE PREMIERE EN FRANCE

UNE ORCHESTRATION EXCEPTIONNELLE APPELÉE À SE RENOUVELER

Au cours de l'année 2024, 3 paires de donneurs/receveurs ont été, pour la première fois en France, opérés simultanément. Coordonné par l'Agence de la biomédecine, ce premier « triplet » de greffes rénales issues de donneurs vivants avec dons croisés a été réalisé entre les hôpitaux de Reims et de Bordeaux. Jusqu'alors, seuls les dons croisés avec deux paires de donneurs et receveurs étaient autorisés par la loi.

Le don croisé permet de contourner l'incompatibilité (de groupe sanguin et/ou immunologique) entre un donneur vivant de rein et son proche malade, en réunissant des « paires » de donneurs/receveurs qui ne sont pas compatibles entre eux, mais dont le receveur est compatible avec le donneur de l'autre paire – et vice-versa.

La nouvelle loi relative à la bioéthique promulguée le 2 août 2021 a fait évoluer les modalités de ce type de don, et le nombre de paires donneur-receveur autorisées dans le cadre d'un don croisé de reins est passé de deux à six, permettant ainsi d'augmenter les possibilités d'appariement et d'améliorer l'accès à la greffe à partir de donneurs vivants pour les milliers de patients en insuffisance rénale chronique terminale (IRCT).

Ainsi, chaque mois, l'Agence de la biomédecine recherche les appariements possibles entre les patients en attente d'une greffe rénale ayant un proche incompatible mais volontaire pour donner, inscrits à ce programme. Plus le nombre de paires donneur-receveur inscrites est élevé, plus il existe de chances d'identifier des paires compatibles entre elles au niveau national. Lorsque deux paires ou plus peuvent être formées en don croisé, les équipes médicales concernées sont contactées par l'Agence pour valider le projet et réaliser les derniers tests de compatibilité. Ce dernier permet de vérifier l'absence d'incompatibilité entre les paires obtenues en don croisé.

C'est ainsi qu'un premier triplet de dons croisés a été organisé par l'Agence de la biomédecine entre trois paires de donneurs et de receveurs, avec les CHU de Reims et de Bordeaux.

L'Agence de la biomédecine est garante de l'anonymat entre les paires, y compris auprès des équipes médico-chirurgicales. Les receveurs ne peuvent en aucun cas savoir de qui ils ont reçu le rein, ni les donneurs savoir à qui leur rein a été greffé.

L'Agence de la biomédecine assure en outre la coordination de ce processus complexe. Elle déploie tout d'abord les algorithmes mathématiques permettant, à partir des paires inscrites, de trouver une compatibilité sanguine et immunologique entre donneur et receveur. Elle met ensuite en contact les équipes hospitalières des patients concernés et facilite les transferts de données médicales en les anonymisant et en sécurisant les échanges. Puis elle participe à la synchronisation des interventions chirurgicales entre les différents établissements de santé aux côtés des équipes hospitalières, et coordonne enfin les transports des greffons, avec pour enjeu de réduire au maximum la durée d'ischémie froide, et de préserver ainsi la qualité des reins transplantés.

Ainsi, au total, six opérations liées les unes aux autres ont eu lieu, dans le délai maximal de 24h fixé par la loi.

Le CHU de Reims est engagé depuis plusieurs années dans le développement de la greffe rénale à partir de donneurs vivants. Déjà en 2022, l'établissement avait réalisé sa première greffe par don croisé qui était également la première depuis les cinq dernières années en France. Si la greffe d'organes est une opération complexe, la transplantation simultanée de trois reins représente un défi organisationnel et médical considérable. Cette prouesse témoigne de l'expertise et de la coordination exceptionnelles des équipes médicales et soignantes des deux CHU sous l'égide de l'Agence de la biomédecine.

Grâce à une équipe pluridisciplinaire, le service de néphrologie transplantation dialyse aphérèse du CHU de Bordeaux a pour objectif de proposer une prise en charge optimale aux patients candidats à une transplantation rénale. C'est avec un engagement constant pour l'excellence médicale, que ses équipes médico-chirurgicales participent au programme de don croisé. Le CHU de Bordeaux est fier d'avoir contribué à cette première en France.

Un second triplet est en cours d'organisation, il aura lieu d'ici la fin d'année 2024. Le recours à ce type de programme semble enfin démarrer en France avec de nombreuses paires en phase de test. Une participation active des équipes professionnelles est indispensable pour atteindre un nombre de paires suffisant pour faciliter les appariements. Au Royaume Uni, plus d'une centaine greffes rénales sont ainsi réalisées en dons croisés chaque année et le nombre de greffes incompatibles est très limité.

LES BÉNÉFICES DE LA GREFFE RÉNALE AVEC DONNEUR VIVANT COMPATIBLE

- La programmation de la greffe permet au receveur une meilleure préparation médicale, mais aussi psychologique au geste chirurgical.

- Le greffon est de meilleure qualité, car l'intervalle de temps entre le prélèvement et la greffe appelé « temps d'ischémie froide » est plus court et que la compatibilité sanguine et immunologique entre donneur et receveur est meilleure.
- La greffe à partir de donneur vivant fonctionne mieux et plus longtemps que celle réalisée à partir d'un donneur décédé. Dix ans après la greffe, la survie des greffons prélevés sur donneurs vivants est de 76,3 % contre 61,4 % pour les greffons à partir de donneurs décédés.
- Un moindre risque de rejet de l'organe greffé et de complications liées à des traitements anti-rejets plus lourds, et nécessaires, en particulier lorsqu'une greffe incompatible est proposée.
- Des risques maîtrisés pour le donneur notamment concernant la phase péri-opératoire. Les complications post opératoires graves nécessitant une ré-hospitalisation et/ou une ré-intervention chirurgicale sont rares, estimées entre moins de 1% et 3% des cas environ.

Le prélèvement de rein ne diminue pas l'espérance de vie des donneurs.

Contact presse :

Agence de la biomédecine : Madeleine Claes, madeleine.claes@biomedecine.fr | *Site presse de l'ABM*

CHU de Bordeaux : Pr Lionel Couzi - Chef du service Néphrologie Transplantation Dialyse Aphérèses | 05 56 79 55 38
lionel.couzi@chu-bordeaux.fr

Caroline Péret – Direction de la communication et de la culture | 05 56 79 61 14 – communication@chu-bordeaux.fr

CHU de Reims : Julie Collin, jcollin@chu-reims.fr | 07 85 94 81 00